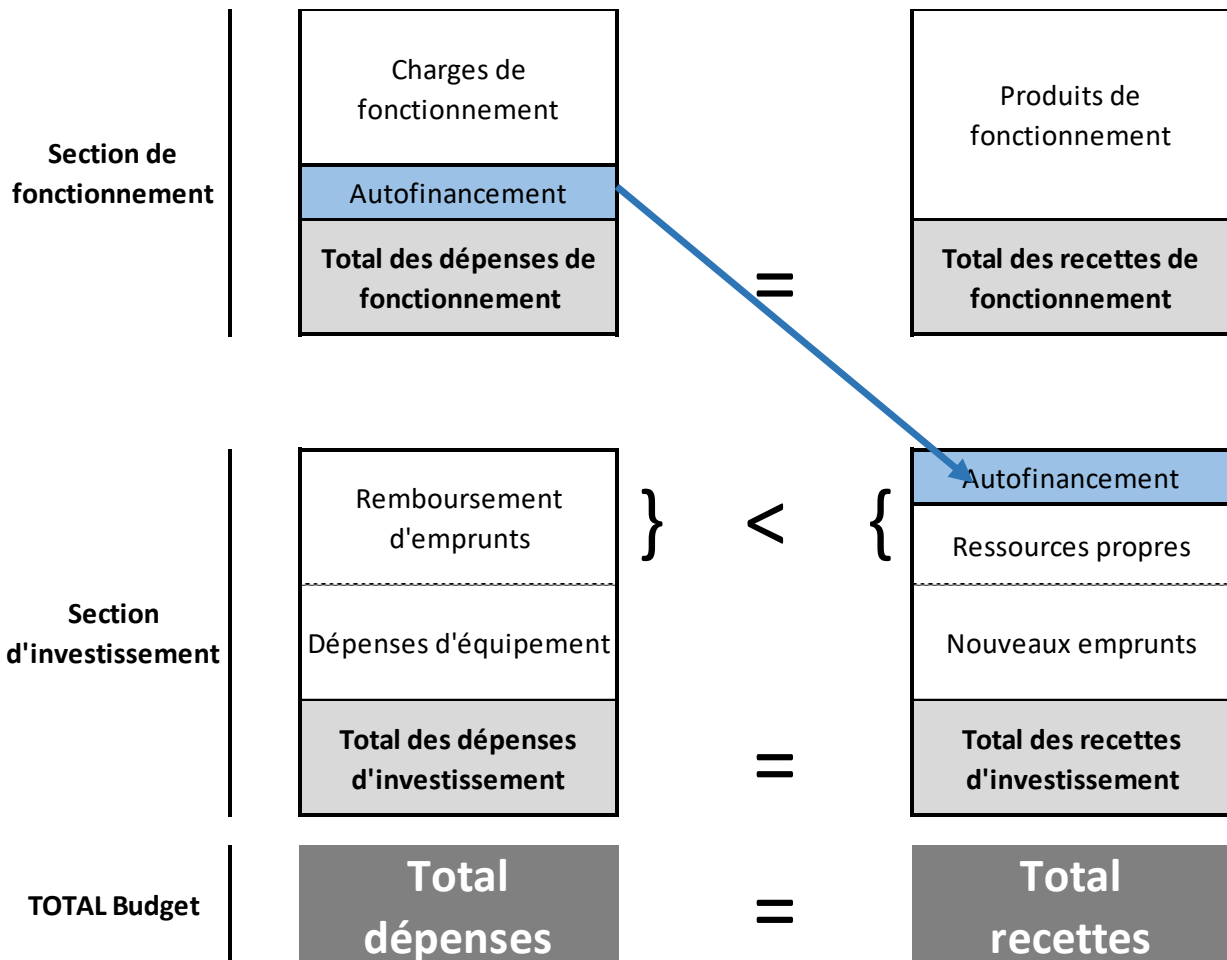


# Rapport au Budget Primitif 2021 de la Ville

## Les principes de l'équilibre budgétaire



Les 5 conditions de l'équilibre réel :

1. Evaluation sincère des dépenses et des recettes
2. Equilibre par section
3. Remboursement du capital des emprunts par des ressources propres
4. Reprise des déficits antérieurs
5. Présence des dépenses obligatoires

Le Budget Primitif 2021 est construit à partir des éléments du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté le 30 novembre 2020 en Conseil Municipal.

A travers ce budget, la Ville poursuit sa démarche de maîtrise des dépenses de fonctionnement et confirme sa volonté de mener à bien les projets de dynamisation de son territoire, de construction et de rénovation de ses bâtiments et de renouvellement de ses équipements.

A noter que l'équilibre du budget, tel qu'il vous est présenté aujourd'hui, sera modifié lors de décisions modificatives. Les excédents dégagés sur l'exercice 2020 seront repris et affectés au financement des investissements afin de diminuer le recours à l'emprunt.

Le budget primitif 2021 est équilibré à hauteur de 13,32 millions d'euros, dont 9,78 millions d'euros pour la section de fonctionnement et 3,53 millions d'euros pour la section d'investissement.

# I. Analyse des comptes de la section de fonctionnement

## 1 Les recettes de fonctionnement

### RECETTES

En Euros

#### CHAPITRE 013 - ATTENUATION DE CHARGES

6419	Remboursement sur rémunération du personnel	80 000 €
6479	Remboursement sur autres charges sociales	27 500 €

**TOTAL CHAPITRE 013**

**107 500 €**

#### CHAPITRE 70 - VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES

70311	Concessions dans les cimetières	11 000 €
70312	Redevances et taxes funéraires	1 800 €
70321	Droits et stationnement	12 300 €
70323	Redevance occupation domaine public	11 500 €
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 000 €
7062	Redevances et droits des serv à caract culturel	12 000 €
70631	Redevances et droits des serv.à caract.sportif	95 000 €
7067	Redevances et droits des serv.péri-scolaires	147 000 €
7083	Locations diverses	1 300 €
70841	Mise à disposition du personnel au CCAS	110 000 €
70876	Remb.frais par GFP	33 800 €
70878	Remb.frais par d'autres redevables	45 200 €

**TOTAL CHAPITRE 70**

**490 900 €**

#### CHAPITRE 73 - IMPOTS ET TAXES

73111	Contributions directes	4 052 500 €
73211	Attribution de compensation	1 570 000 €
73212	Dotation de Solidarité Communautaire	100 000 €
73221	FNGIR	211 000 €
73223	FPIC	130 000 €
7351	Taxe sur l'électricité	200 000 €
73681	Taxes sur la publicité	9 000 €
7381	Taxes afférentes aux droits de mutation	200 000 €

**TOTAL CHAPITRE 73**

**6 472 500 €**

## **CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS**

7411	DGF dotation forfaitaire	1 345 000 €
74123	DSU	685 000 €
74127	Fonds national de péréquation	175 000 €
744	FCTVA	20 000 €
74718	Etat	4 500 €
7473	Département	11 000 €
74741	Participations autres communes	16 000 €
7478	Autres organismes publics	110 000 €
748313	Dotation de compensation	104 000 €
74832	Attribution FDPTP	100 000 €
74834	Compensation au titre de la TF	7 900 €
7484	Dotation de recensement	1 800 €
7485	Dotation pour titres sécurisés.	12 000 €

***TOTAL CHAPITRE 74***

**2 592 200 €**

## **CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**

752	Revenus des immeubles	84 000 €
757	Redevances versés par les concessionnaires	2 500 €

***TOTAL CHAPITRE 75***

**86 500 €**

## **CHAPITRE 77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS**

7788	Produits exceptionnels divers	10 000 €
------	-------------------------------	----------

***TOTAL CHAPITRE 77***

**10 000 €**

## **CHAPITRE 042 – OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS**

777	Quote part des subventions d'investissement	30 000 €
-----	---	----------

***TOTAL CHAPITRE 042***

**30 000 €**

***TOTAL GENERAL RECETTES FONCTIONNEMENT 9 789 600 €***

Les recettes attendues sur l'exercice permettent d'envisager le financement des dépenses de fonctionnement et l'autofinancement d'une partie des investissements.

Les recettes de fonctionnement de la ville sont constituées :

- des recettes dites « réelles » (impôts et taxes, dotations et participations et autres recettes réelles) pour 9,75 millions d'euros.
- et des recettes dites « d'ordre » correspondant aux amortissements des subventions d'investissement pour 0,03 millions d'euros.

Stabilisées par rapport à 2020, les recettes réelles inscrites à la section de fonctionnement du BP 2021 s'élèvent à 9 759 600 €.

Elles se décomposent comme suit :

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>
Impôts et taxes	6 228 000 €	6 472 500 €
Dotations et participations	2 787 600 €	2 592 200 €
Autres recettes	743 800 €	694 900 €
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>9 759 400 €</b>	<b>9 759 600 €</b>

### **A. Les impôts et taxes**

Le montant du produit fiscal direct et indirect est estimé à 6,47 M€, soit environ 66 % du total des recettes réelles de fonctionnement. Suite à la réforme sur la Taxe d'habitation (TH), ce montant intègre la compensation d'exonération de la TH auparavant comptabilisée sur la ligne des dotations et participations. En retraitant cet élément, la progression des produits fiscaux, liée à la revalorisation des bases, est de 0,71% par rapport à 2020.

### **B. Les dotations et participations**

Le PLF 2021 ayant annoncé une stabilité des dotations de l'Etat, les crédits inscrits du BP 2020 ont été reportés dans leur globalité en 2021 pour un montant de 2,79 millions d'euros avant déduction de la compensation d'exonération de la TH (200 000 €) mentionnée dans le paragraphe précédent.

Les crédits inscrits au titre de la DGF (Dotation forfaitaire, DSU et FNP) s'élèvent à 2,205 millions d'euros et représente 85% de ce chapitre.

### **C. Les autres recettes**

Les autres recettes affichent une légère baisse par rapport au BP 2020 et s'élèvent à 0,7 millions d'euros.

Elles correspondent :

- pour 71 % aux produits des services et prestations. Ces recettes (chapitre 70) ont été estimées en fonction des projections des réalisations 2020 retraitées des périodes de confinement liées à la COVID 19.
- Le solde se répartit entre des atténuations de charges (0,10 M€), des autres produits de gestion courante (0,08 M€) et des produits exceptionnels (0,01 M€).

## **2 Les dépenses de fonctionnement**

### ***DEPENSES***

*En Euros*

#### **CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL**

60611	Eau et assainissement	110 000 €
60612	Energie et électricité	430 000 €
60621	Combustibles	215 000 €
60622	Carburants	37 000 €
60623	Alimentation	12 070 €
60624	Produits traitements	7 000 €
60628	Autres fourniture non stockées	300 €
60631	Fournitures d'entretien	26 500 €
60632	Fournitures de petit équipement	27 740 €
60633	Fourniture de voirie	25 000 €
60636	Vêtements de travail	20 800 €
6064	Fournitures administratives	18 900 €
6064	Fournitures scolaires	40 260 €
6068	Autres matières et fournitures	180 050 €
<b>60. ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS</b>		<b>1 150 620 €</b>
611	Contrats de prestations services avec les entreprises	191 800 €
6132	Locations immobilières	66 950 €
6135	Locations mobilières	51 800 €
614	Charges locatives et de copropriété	500 €
61521	Entretien de terrains	25 000 €
615221	Entretien de bâtiments	170 000 €
615231	Entretien et réparation des voies	215 000 €
615232	Entretien et réparations des réseaux	75 000 €
61551	Entretien matériel roulant	26 000 €
61558	Entretien autres biens mobiliers	39 970 €
6156	Contrats de maintenance	142 400 €
616	Primes d'assurances	36 500 €
617	Etudes et recherches	21 500 €
6182	Documentation générale et technique	6 510 €
6184	Versement organismes de formation	22 100 €
6188	Autres frais divers	6 570 €
<b>61. SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>1 097 600 €</b>
6226	Honoraires	5 000 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000 €
6228	Rémunérations diverses d'intermédiaires	131 650 €
6231	Annonces et Insertions	7 960 €
6232	Fêtes et cérémonies	4 000 €

6236	Catalogues et imprimés	35 310 €
6237	Publications	2 600 €
6238	Divers	5 450 €
6247	Transport collectif	95 000 €
6251	Voyages et déplacements	2 600 €
6256	Missions	1 000 €
6257	Réceptions	35 910 €
6261	Frais d'affranchissement	30 000 €
6262	Frais de télécommunications	27 100 €
627	Services bancaires et assimilés	1 800 €
6281	Concours divers (cotisations)	3 650 €
6288	Divers services extérieurs	3 200 €

**62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS 400 230 €**

63512	Taxes foncières	45 200 €
63513	Taxe d'habitation	2 000 €
6355	Taxes sur véhicules	800 €
637	Autres impôts et taxes	3 300 €

**63. IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES 51 300 €**

<b>TOTAL CHAPITRE 011</b>	<b>2 699 750 €</b>
---------------------------	--------------------

**CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES**

633	Cotisations et autres impôts	}	
641	Rémunérations	}	4 975 500 €
645	Charges patronales	}	
647	Autres charges de personnel	}	

<b>TOTAL CHAPITRE 012</b>	<b>4 975 500 €</b>
---------------------------	--------------------

**CHAPITRE 014 – ATTENUATION DE PRODUITS**

7391172	Dégrèvement Taxe Habitation sur les Locaux Vacants	15 000 €
---------	--	----------

<b>TOTAL CHAPITRE 014</b>	<b>15 000 €</b>
---------------------------	-----------------

**CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**

651	Droit d'usage sur logiciel	36 960 €
6531	Indemnités	158 000 €
6532	Frais de mission	300 €
6533	Cotisations retraites	12 000 €

6534	Cotisations de sécurité participation patronales	14 000 €
6535	Formations Elus	3 500 €
65372	Cotisation financement fonds élus	350 €
6541	Créances admises en non-valeur	5 000 €
6542	Créances éteintes	2 000 €
65548	Contingent et part. obligatoire contribut.organismes regroupement	12 000 €
6558	Autres cont. & part. obligatoires	80 100 €
657362	CCAS	510 160 €
6574	Autres personnes droit privé	375 610 €
658822	Autres charges diverses de gestion courantes	4 500 €

<b>TOTAL CHAPITRE 65</b>	<b>1 214 480 €</b>
--------------------------	--------------------

### **CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES**

66111	Intérêts réglés à l'échéance	116 000 €
66112	Rattachement des ICNE	-6 300 €
66115	Intérêts comptes de courants	1 000 €

<b>TOTAL CHAPITRE 66</b>	<b>110 700 €</b>
--------------------------	------------------

### **CHAPITRE 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES**

6713	Secours et dots (bourses scolaires)	16 000 €
6714	Bourses et prix	7 800 €
673	Titres annulés	15 000 €
6745	Autres subventions exceptionnelles	5 000 €

<b>TOTAL CHAPITRE 67</b>	<b>43 800 €</b>
--------------------------	-----------------

### **CHAPITRE 042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION**

6811	Amortissements	550 000 €
------	----------------	-----------

<b>TOTAL CHAPITRE 042</b>	<b>550 000 €</b>
---------------------------	------------------

### **CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

023	Virement à la section d'investissement	180 370 €
-----	--	-----------

<b>TOTAL CHAPITRE 023</b>	<b>180 370 €</b>
---------------------------	------------------

<b>TOTAL GENERAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 789 600 €</b>
--	--------------------



Comme pour les recettes, les dépenses de fonctionnement de la ville sont constituées également :

- des dépenses dites « réelles » (charges à caractère général, charges de personnel, charges de gestion courante) pour 9,05 millions d'euros,
- et des dépenses dites « d'ordre » correspondant à l'autofinancement pour 0,73 millions d'euros.

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>
Charges à caractère général	2 700 870	2 699 750
Charges de personnel	4 915 300	4 975 500
Autres charges de gestion courante	1 162 550	1 214 480
Autres charges réelles	185 000	169 500
<b>Dépenses réelles - sous total</b>	<b>8 963 720</b>	<b>9 059 230</b>
Autofinancement	820 680	730 370
<b>Total général</b>	<b>9 784 400</b>	<b>9 789 600</b>

### **A. Les charges à caractère général**

Les charges courantes de fonctionnement regroupent essentiellement les fluides, les contrats de prestations et de maintenance, les locations, l'entretien des bâtiments, les primes d'assurance, les fournitures diverses, etc.

### **B. Les charges de personnel**

Elles représentent 51% du total des charges. A effectif constant, l'augmentation de ces charges est inéluctable puisqu'elles évoluent en fonction du GVT et des nouvelles réglementations. Pour 2021, ce chapitre a été revalorisé globalement de 1,22% par rapport au BP 2020.

Ces dépenses se répartissent en salaires et charges sociales pour 4,72 M€ et en autres charges de personnel (assurance du personnel 140 000 €, tickets restaurant 55 000 €, CNAS 42 000 €...).

### **C. Les autres charges de gestion courante**

Les crédits inscrits en charges de gestion courante correspondent pour 80% à des subventions de fonctionnement versées par la ville au CCAS pour 510 160 € ou à des organismes de droit privé (Concession de service public pour la Crèche, participation à l'OGEC et maintien des subventions aux associations) pour 467 710 €.

### **D. Les autres charges réelles**

Pour un total de 169 500 €, ce type de dépenses correspond essentiellement aux charges financières liées aux emprunts (110 700 €) et aux charges exceptionnelles (43 800 €).

## **E. L'autofinancement**

L'équilibre du BP 2021 est également assuré par l'autofinancement à travers les amortissements et le virement en section d'investissement. L'autofinancement est possible grâce à la maîtrise des charges. Ce poste sera ajusté lors de l'affectation des résultats 2020.

L'amortissement estimé à la somme de 550 000 € correspond à une prévision arrêtée au mois de novembre. Un ajustement pourra être opéré lors d'une décision modificative en 2021 pour tenir compte des dernières réalisations d'investissement 2020.

Par ailleurs, au vu des crédits disponibles, il est proposé d'affecter la somme de 180 370 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement afin de limiter le recours à l'emprunt.

## II. Analyse des comptes de la section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
<b>Dépenses et recettes d'ordre</b>			
Dépenses d'ordre	50 000 €	Recettes d'ordre	20 000 €
		Autofinancement	730 370 €
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>50 000 €</b>	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>750 370 €</b>
<b>Dépenses et recettes réelles</b>			
<b>Dépenses obligatoires et financements non affectés</b>			
Remboursement d'emprunt	391 500 €	Recettes propres	385 000 €
Remboursement Taxe aménagement	25 000 €	Emprunt	788 422 €
<b>Programme d'investissement et financements spécifiques</b>			
Bâtiment communaux	354 000 €		
Education	360 400 €	subventions	73 333 €
Equipements et informatique	129 172 €		
Sécurité	90 720 €		
Requalification de l'espace urbain Emile Leturcq	1 765 000 €	subventions	1 424 000 €
Sports	117 000 €		
Voirie et espaces verts	253 000 €	subventions	114 667 €
<b>Dépenses réelles</b>	<b>3 485 792 €</b>	<b>Recettes réelles</b>	<b>2 785 422 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 535 792 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 535 792 €</b>

Les dépenses prévues en investissement s'élèvent à 3,53 millions d'euros. Dans l'attente de la reprise des résultats 2020, il est proposé de financer ces investissements par les ressources propres, les subventions accordées par l'Etat, la Région, le Conseil Départemental et d'autres partenaires financiers, le virement de la section de fonctionnement et l'emprunt.

### 1 Les Dépenses obligatoires et financements non affectés

Les dépenses inscrites au BP 2021 comprennent outre le programme d'investissement, des remboursements du capital de la dette (391 500 €), des opérations d'ordre patrimoniales (20 000 €), des écritures d'amortissements de subventions (30 000 €) et le reversement de taxe d'aménagement (25 000 €).

Dans l'attente de la reprise des excédents 2020, l'équilibre de la section d'investissement est assuré par les financements suivants :

- les recettes réelles propres (385 000 €) correspondant notamment au remboursement de TVA et à la taxe d'aménagement
- les amortissements (550 000 €)
- le virement de la section de fonctionnement (180 370 €)
- l'emprunt. Pour financer le solde des investissements proposés, un emprunt de 788 422 € est inscrit au BP 2021. L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2020 à la section d'investissement sera proposée en décision modificative pour réduire ce montant.

## 2 Le Programme d'investissement

Comme annoncé lors de la présentation du rapport d'orientation budgétaire, le 30 novembre dernier, le programme d'investissement 2021 se décline en plusieurs thématiques détaillées ci-dessous.

Certaines lignes bénéficient de financements fléchés notamment de la part de l'Etat, de la Région, du Département... Elles ne pourront être réalisées que sous réserve de l'obtention de ces subventions.

Thématique	Désignation	Dépenses	Recettes
Bâtiments communaux	Etude de programmation pour la MSP	50 000 €	
	Marchés - Insertions de publicité	3 000 €	
	Etudes diverses	10 000 €	
	Contrat Chauffe - Renouvellement matériels	120 000 €	
	Acquisition ancien bâtiment DDE	120 000 €	
	Cimetière - Reprise concessions + columbarium	39 000 €	
	Cimetière - plan topographique	12 000 €	
	<b>Total Bâtiments communaux</b>	<b>354 000 €</b>	<b>0 €</b>
Education	Installation de 5 TBI	25 000 €	
	Remplacement de la couverture Ecole Ferry	200 000 €	
	Remplacement des menuiseries Ecole Ferry	110 000 €	73 333 €
	Divers équipements (mobilier, jeux,,)	25 400 €	
	<b>Total Education</b>	<b>360 400 €</b>	<b>73 333 €</b>
Equipements et informatique	Acquisition de drapeaux	4 000 €	
	Bâtiments communaux - Renouvellement extincteurs	3 000 €	
	Equipements Divers	10 000 €	
	Diverses licences - (Bureau à distance, Windows, migration serveur)	20 600 €	
	Logiciels informatiques (Evolutions réglementaires finance et RH, logiciel cimetière)	21 000 €	
	Vélodrome - tracteur	20 000 €	
	Mise en place d'un organigramme de clé	15 000 €	
	TJP - Matériel de son et de présentation	4 110 €	
	Mairie - Matériel de bureau - mobilier	4 570 €	
	Divers équipements informatiques (clients légers, disques durs, divers)	13 692 €	
	Remplacement Baie de disque	13 200 €	
	<b>Total Equipements et informatique</b>	<b>129 172 €</b>	<b>0 €</b>
Sports	Gymnase Langevin - peintures extérieures	12 000 €	
	Piscine - Sécurisation des armoires électriques	12 000 €	
	Piscine - Remplacement de portes	5 000 €	
	Stade Potez - nouveau plateau de tonte de la tondeuse	5 000 €	
	PPI - Création d'un plateau multisports Loisirs	30 000 €	
	PPI - TSA - Création de 2 terrains de Padel	41 000 €	
	Piscine - Aménagement de l'espace commodités des usagers	12 000 €	
	<b>Total Sports</b>	<b>117 000 €</b>	<b>0 €</b>

Thématique	Désignation	Dépenses	Recettes
Valorisation centre ville	PPI – Requalification de l'espace urbain Emile Leturcq	1 765 000 €	1 424 000 €
	<b>Total valorisation du centre-ville</b>	<b>1 765 000 €</b>	<b>1 424 000 €</b>
Voirie et espaces verts	Voirie - divers équipements	11 500 €	
	Jardin Public - Etude talus	10 000 €	
	Grille avaloir eaux pluviales	9 500 €	
	Eclairage public - 300 LED	172 000 €	114 667 €
	Potelets et barrière place d'Arme	20 000 €	
	Extension du réseau de distribution électrique	30 000 €	
	<b>Total Voirie et espaces verts</b>	<b>253 000 €</b>	<b>114 667 €</b>
Sécurité	Eclairage public - mise aux normes des armoires	20 000 €	
	Police Municipale - Appareil éthylotest	1 320 €	
	Caméras	10 000 €	
	Remplacement de bornes incendie	10 000 €	
	Bâtiments communaux - Défibrillateurs	5 400 €	
	Gymnase Curie - Réalisation d'une clôture	27 000 €	
	Gymnase Langevin - Réalisation d'une clôture	8 000 €	
	100 barrières de sécurité et remorque	9 000 €	
	<b>Total Sécurité</b>	<b>90 720 €</b>	<b>0 €</b>

L'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville, la création du plateau multisport et des deux terrains de padel sont inscrits sur les autorisations de programme votées dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).